

L'Université Laval propose le premier guide de bonnes pratiques en enseignement supérieur multimodes (en présence, à distance, hybride, comodal) et multiordres (collégial et universitaire). Les 30 énoncés du guide sont à la fois une source de conseils et un aide-mémoire vous permettant d'orienter vos réflexions lors du développement ou de la révision d'un cours.

www.enseigner.ulaval.ca/pedagogie/bonnes-pratiques-denseignement



Énoncé essentiel ★

[Explications et exemples >](#)



Aperçu du cours et présentation

1.1	La personne enseignante prend rapidement contact avec les étudiantes et les étudiants et se présente.	★	>
1.2	Il est proposé aux étudiantes et aux étudiants de se présenter aux autres et de partager leurs attentes à l'égard du cours.		>
1.3	Le plan de cours est rédigé dans le respect des documents de gouvernance éducative : plan-cadre, politique d'évaluation des apprentissages et règlement des études.	★	>
1.4	Le plan de cours est présenté aux étudiantes et aux étudiants et le fonctionnement du cours est expliqué.		>



Cibles d'apprentissage

2.1	L'apport spécifique du cours est précisé pour les programmes d'études auxquels il est relié.		>
2.2	Les compétences à développer ou les objectifs généraux à atteindre au terme du cours sont précisés et peuvent inclure des compétences transversales.	★	>
2.3	Le cours est organisé en séquences d'apprentissage de façon cohérente, logique et équilibrée, p. ex. en parcours, en modules, en séances, etc.		>
2.4	Les énoncés/composantes de compétence à développer ou les objectifs spécifiques à atteindre sont précisés pour chaque séquence d'apprentissage.		>



Évaluation des apprentissages

3.1	Les évaluations proposées sont cohérentes avec les cibles et les activités d'apprentissage ainsi qu'avec le mode de formation.	★	>
3.2	Les méthodes et activités d'évaluation sont variées et sont réparties tout au long de la session ou du trimestre.		>
3.3	Les conditions et les modalités d'évaluation sont clairement présentées : lieu, format, types d'évaluation, consignes, critères d'évaluation ou éléments à observer et à mesurer, sources d'aide autorisées, etc.	★	>
3.4	Dans les travaux d'équipe, lorsque pertinent, les étudiantes et les étudiants peuvent s'autoévaluer et évaluer ou commenter la contribution de leurs pairs.		>



Activités d'enseignement et d'apprentissage

4.1	Le choix des activités, des ressources pédagogiques et des outils numériques est cohérent avec les cibles d'apprentissage.	★	>
4.2	À chaque séquence d'apprentissage, les cibles d'apprentissage spécifiques, les activités d'apprentissage et les ressources pédagogiques sont présentées et leur utilité est expliquée.		>
4.3	Le cours comporte des activités d'apprentissage variées et adaptées au mode de formation.		>
4.4	Le cours comporte des activités favorisant un apprentissage actif.	★	>
4.5	Les modalités de collaboration lors d'activités d'équipe sont précisées.		>



Enseignement et encadrement

5.1	La personne enseignante crée un lien relationnel avec les étudiantes et les étudiants et l'entretient tout au long du cours.	★	>
5.2	La personne enseignante veille à instaurer un climat d'apprentissage bienveillant et encourage le respect de la netiquette.		>
5.3	La personne enseignante accueille les questions des étudiantes et étudiants sans jugement et y répond de façon, précise, constructive et complète en utilisant des moyens diversifiés.		>
5.4	De façon continue, la personne enseignante soutient la motivation et l'engagement de toutes les personnes étudiantes, y compris celles qui sont peu actives ou qui semblent en difficulté, afin de favoriser leur réussite.		>
5.5	Tout au long du cours, la personne enseignante donne l'occasion aux étudiantes et aux étudiants d'effectuer une réflexion sur leurs apprentissages, favorisant ainsi un apprentissage en profondeur.		>



Outils numériques

6.1	Les outils numériques de l'établissement sont privilégiés, les liens vers ces outils et les coordonnées du soutien technique sont précisées.		>
6.2	Si des outils numériques externes à l'établissement d'enseignement sont utilisés, la configuration technologique requise ainsi que des liens vers ces outils et vers des guides d'utilisation sont présentés sur le site de cours.		>
6.3	Les possibilités offertes par les systèmes d'intelligence artificielle (SIA) dans le contexte disciplinaire du cours sont considérées, en cohérence avec les cibles d'apprentissage et dans le respect des principes directeurs et des normes éthiques promues par l'établissement.	★	>



Ressources pédagogiques

7.1	Une variété de sources correspondant à une diversité de perspectives est utilisée pour aborder la matière, tout en minimisant les freins technologiques ou financiers, et en intégrant possiblement des ressources éducatives libres (REL).		>
7.2	Les personnes étudiantes peuvent accéder à une variété de formats de ressources : texte, audio, image, vidéo, multimédia.	★	>
7.3	Les notes de cours et autres ressources pédagogiques sont de qualité sur le plan de la rédaction et de la présentation.	★	>
7.4	Les ressources pédagogiques sont à jour et ne comportent pas de liens brisés ou périmés.		>
7.5	Le site du cours fournit des liens vers les services et ressources pouvant aider les étudiantes et étudiants à mieux réussir.		>